

# LA CHARTE DE L'ECHO-MARIN

La mer est ma compagne, mon défi, l'objet de mes rêves et l'un de mes derniers espaces de liberté. Pour qu'elle ne devienne pas un espace sacrifié, un lieu pollué ou interdit, je la protège.



## LIMITER MON IMPACT EN MER

ART. 1 - Je ne jette aucun déchet en mer, je stocke et recycle.

ART. 2 - Pour la vaisselle, l'entretien et la toilette, j'utilise des produits naturels et biodégradables.

ART. 3 - Je limite ma consommation d'eau douce.

ART. 4 - J'équipe mon bateau de réservoirs de stockage pour les eaux noires et les eaux grises.

ART. 5 - Je privilégie la navigation à voile par rapport au moteur.

ART. 6 - Je limite mon impact sonore.



## ET A TERRE

ART. 7 - Je dépose mes déchets dans les infrastructures portuaires mises à disposition.

ART. 8 - Je fais le plein de mes réservoirs en utilisant un matériel adapté pour éviter tout débordement.

ART. 9 - Je fais réparer mon matériel et achète en 2de main.

ART. 10 - Au moment d'acheter un antifouling ou un produit d'entretien pour mon bateau, je privilégie ceux qui sont les plus respectueux de l'environnement. Je carène uniquement sur les zones prévues à cet effet.

ART. 11 - Je donne à recycler mes voiles, mes combinaisons néoprènes...

ART. 12 - J'essaie d'optimiser les performances énergétiques de mon bateau en m'équipant de panneaux solaires, hydrogénérateur, éolienne...



## PROTEGER LES ESPECES

ART. 13 - Je privilégie les corps-morts à la place des mouillages pour protéger les herbiers, les récifs coraliens et la faune qui s'y dissimule. Si je n'ai pas le choix, j'ancre de préférence sur des fonds sableux.

ART. 14 - Je respecte la limitation de vitesse à proximité des îlots et des chenaux d'accès pour ne pas affoler les animaux par le bruit ni détruire les berges par l'onde des vagues.

ART. 15 - Je respecte les zones de vie des mammifères marins. Je reste à une distance suffisante pour ne pas les déranger.

ART. 16 - Si je débarque sur un îlot inhabité, je vérifie que celui-ci n'est pas protégé, ni interdit en période de nidification. Je m'éloigne si les oiseaux «alarment».

ART. 17 - Je limite ma pêche ou ma chasse à ma consommation personnelle et je remets en place les pierres retournées.

ART. 18 - J'identifie et signale les sources de pollution (nappe de déchets, hydrocarbures, oiseaux morts, conteneurs flottants, bateaux en dégazage...).



## S'ENGAGER

- J'ai pris connaissance des lois et réglementations relatives à la pollution en mer et à la protection des animaux. Je m'engage à les respecter.
- En adhérant à cette charte, je deviens «ambassadeur de la mer» auprès des autres usagers, des autorités locales et des gouvernements.
- Je prends le temps de dialoguer avec les autres plaisanciers pour les sensibiliser et les encourager à s'engager.



ASSOCIATION ÉCHO MER  
8 quai Georges Simenon - 17000 La Rochelle  
05 46 41 04 81  
www.echo-mer.com / contact@echomer.fr

Nom :

Prénom :

Signature :